



**Jean-Jacques LOZACH**

Sénateur de la Creuse et Conseiller Départemental de Bourgneuf

<http://www.jjlozach.fr>

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE Paris, le 13 juin 2019 - Création d'un Pass Sport d'un montant de 500€ ouvert aux jeunes de 14 à 20 ans.

Date : 20 juin 2019



La lutte contre le décrochage sportif et la sédentarité des jeunes demeure un objectif prioritaire, tout comme la



**Jean-Jacques LOZACH**

**Sénateur de la Creuse et Conseiller Départemental de Bourgneuf**

**<http://www.jjlozach.fr>**

---

démocratisation de la pratique sportive. Ainsi, afin de répondre à ces objectifs, le sénateur **Jean-Jacques Lozach** (Parti Socialiste) et le député **Régis Juanico** (Génération.s) proposent la création d'un *Pass Sport*.

Ce **Pass Sport** est conçu comme sur le modèle du *Pass Culture* actuellement déployé par le Ministère de la Culture. Il serait accessible par une application et **ouvert aux 14-20 ans** soit la tranche d'âge couvrant les trois principales périodes de **décrochage de la pratique sportive** observées chez les jeunes, en particulier les filles.

Concrètement, ce Pass Sport consisterait en un **crédit de 500 €** dédié à la prise de licences, à l'achat de petit matériel (vêtements, chaussures...), à l'accès à des équipements sportifs (piscine, patinoire...) ainsi qu'à des animations sportives hors périodes scolaires.

Sa **mise en place serait progressive**. D'abord une première phase d'expérimentation ouverte à **50 000 jeunes volontaires** (25 millions d'euros) à proportion égale de filles et de garçons situés dans cinq départements (urbain, périurbain, rural et ultramarin). A la rentrée scolaire 2020, le dispositif **s'élargirait à 100 000 jeunes** (50 millions d'euros) et à une dizaine de territoires supplémentaires. Enfin, la rentrée 2022 marquerait une généralisation à **200 000 jeunes** (100 millions d'euros). A terme l'objectif sera de toucher l'ensemble d'une classe d'âge, soit environ **800.000 jeunes** par an (soit environ 400 millions d'euros de budget).

Afin de répondre aux objectifs fixés par le gouvernement sur le développement des pratiques, à savoir compter 3 millions de pratiquants supplémentaires d'ici 2024, l'État financera pour majorité le lancement de ce dispositif expérimental. Le **rétablissement du prélèvement exceptionnel de 0,3% sur les mises de la FDJ** instauré pour l'Euro 2016 et supprimé depuis pourra notamment permettre de financer en partie ce nouveau dispositif.

### **Régis JUANICO**

Député de la Loire

Co-Président du GT sur les JOP de Paris en 2024

[Deux parlementaires proposent un Pass sport pour les 14-20 ans contre le décrochage sportif Paris, France | AFP | 13/06/2019 13:19 UTC+2 | mise à jour le 13/06/2019 13:37 UTC+2](#)